

Communication des décisions prises dans le cadre de diverses procédures d'adjudication dans le secteur agricole (céréales)

(96/C 209/06)

(Voir communication dans le «Journal officiel des Communautés européennes» n° L 360 du 21 décembre 1982, page 43)

Adjudication permanente	Adjudication hebdomadaire	
	Décision de la Commission du	Restitution maximale
Règlement (CE) n° 1143/96 de la Commission, du 25 juin 1996, relatif à l'ouverture d'une adjudication de la restitution ou de la taxe à l'exportation de blé tendre vers tous les pays tiers (JO n° L 151 du 26. 6. 1996, p. 14)	18. 7. 1996	7,04 écus par tonne (*)
Règlement (CE) n° 1144/96 de la Commission, du 25 juin 1996, relatif à l'ouverture d'une adjudication de la restitution ou de la taxe à l'exportation d'orge vers tous les pays tiers (JO n° L 151 du 26. 6. 1996, p. 17)	18. 7. 1996	refus d'offre
Règlement (CE) n° 1145/96 de la Commission, du 25 juin 1996, relatif à l'ouverture d'une adjudication de la restitution ou de la taxe à l'exportation de seigle vers tous les pays tiers (JO n° L 151 du 26. 6. 1996, p. 20)	—	pas d'offre
Règlement (CE) n° 1145/96 de la Commission, du 25 juin 1996, relatif à l'ouverture d'une adjudication de la restitution à l'exportation d'avoine produite en Finlande et en Suède et destinée à être exportée de ces deux pays vers tous les pays tiers (JO n° L 151 du 26. 6. 1996, p. 23)	18. 7. 1996	13,77 écus par tonne

(*) Taxe minimale à l'exportation.